

École doctorale n°50
Langues, Littératures et Sciences humaines

Barème de validation des formations

HORS CATALOGUE

mis à jour : février 2026

Ce document recense les types de **formation hors catalogue** qui peuvent donner lieu à validation d'heures HF.

Pour rappel, **Un minimum de 120 HF est requis**,
qu'elles soient des heures de formation catalogue ou hors catalogue,
avec un équilibre entre les 3 types de formations proposées
(Formation disciplinaire, formation transversale et insertion professionnelle) environ 3x40HF

- > Si vous hésitez quant au nombre d'heures HF à inscrire, ne vous inquiétez pas : indiquez le nombre d'heures effectif et l'ED convertira.
- > Faites valider vos formations au fur et à mesure (sauf pour l'enseignement : soumettre en fin de thèse une seule demande globalisée avec tous les justificatifs permettra de vous donner le meilleur équivalent HF).

Pour voir les **formations proposées dans les catalogues de l'ED LLSH et du Collège Doctoral**, voir la page dédiée sur le site de l'ED. Les formations des catalogues ne sont pas à faire valider par vous ; l'émargement durant la séance permet aux gestionnaires de procéder directement à la validation.

FORMATIONS DISCIPLINAIRES

CYCLES DE CONFERENCES ET SEMINAIRES :

La validation d'un séminaire est à hauteur de 12HF si ce dernier est suivi dans son intégralité. Si vous en suivez les 3/4, une validation de 9HF sera faite.

Pour rappel : La validation du séminaire est faite uniquement si vous suivez à minima les 3/4 des séances.

MOOC : divisé par 2 à hauteur de 12HF max

Autres dispositions donnant lieu à validation d'HF

Intervention du doctorant dans un séminaire de son unité de recherche ou présentation des travaux dans son unité de recherche (hors comité de suivi de thèse) Validation 6 HF

Participation à un colloque, une journée d'étude en présentiel (sans communication). Non cumulable avec une présentation orale à ce même colloque Validation 2HF

Communication du doctorant dans un colloque, une journée d'étude (sans publication) ; présentation orale d'un poster Validation 10 HF

Communication du doctorant dans un colloque, une journée d'étude (publiée dans un volume d'actes ou une revue) Validation 17 HF

Publication d'un article dans une revue Validation 17 HF
(à hauteur de 48 HF pour la durée de la thèse)

Compte-rendu d'ouvrage Validation 10 HF

Organisation, co-organisation d'un colloque de jeunes doctorants

Validation 17 HF

Organisation, co-organisation active d'un colloque ou une journée d'étude

Validation 12 HF

Co-organisation d'un séminaire de l'UR (sans communication)

Validation 7 HF

Thèse en cotutelle Validation : 60 HF

Responsabilité collective (élu au conseil de l'ED, dans un conseil de laboratoire, etc.) Validation 10 HF / pour toute la durée de la thèse

Participation à une École d'été

Validation nombre d'heures suivi, maximum 40h sur l'ensemble du doctorat

Participation à une fête de la science Validation 6 à 10 HF (à moduler selon l'importance de l'évènement et la participation)

FORMATIONS A LA POURSUITE DE CARRIERE

Modules organisés par le Département Formations :
voir sur ADUM et sur le site du [Collège Doctoral](#).

Doctoriales : Validation : 40 HF

Parcours ES ([Enseigner dans le Supérieur](#)) : Validation : 60 HF

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES VALIDEES PAR L'ED LLSH

Enseignement (hors DCE (vacations, ATER...))

0-40 HF pour le nombre d'heures effectives x 1/3 enseignées (Maximum 40 HF pour la durée de la thèse) Toutes vos activités d'enseignement doivent être déposées en un unique document l'année de votre soutenance afin de vous attribuer le meilleur forfait d'heures.

Enseignement à temps plein dans le premier ou le second degré, ou dans l'enseignement supérieur, salarié à temps plein dans un emploi qui prépare à la poursuite de carrière :

Validation : 60 HF

CDD en lien avec la thèse :

Maximum 40 HF pour la durée de la thèse (au prorata du nombre d'heures effectuées)

Participation à l'élaboration d'un appel à projet scientifique de l'unité de recherche :

Validation : 8 à 16 HF selon l'investissement

Mission de médiation scientifique vers le grand public :

Validation : jusqu'à 20 HF selon l'investissement

Séjour (professionnel, de recherche) à l'étranger

Validation : jusqu'à 18HF (18 HF pour un séjour de 3 mois) – Max. 1 fois pour la durée de la thèse

Bourse CIFRE : Validation : 60 HF (40 HF en insertion professionnelle et 20 HF en formations scientifiques).